Caen, le 1er juin 2021

LETTRE DE CONVOCATION

» ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

Madame, Monsieur, cher Adhérent,

Le Président de PST, Monsieur Denis TARDIVEAU, et le Conseil d'Administration, vous convient à l'Assemblée générale ordinaire qui se déroulera le

Mardi 22 juin à 18h30

dans nos locaux des Rives de l'Orne au
19 avenue Pierre Mendès France 14000 CAEN

SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Lecture du rapport moral et financier du Conseil d'Administration ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'association au 31/12/2020 ;
- Affectation du résultat ;
- Budget 2021 ;
- Validation des cotisations ;
- Renouvellement de mandats suite à la présentation des candidatures aux organisations patronales ;
- Points divers.

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, ne peuvent participer à l'Assemblée générale que les membres à jour de leurs cotisations.

Cette année, de manière exceptionnelle et compte tenu du contexte, **la présence à l'Assemblée générale ordinaire de 2021 devra se limiter à un seul représentant par adhérent**. Vous êtes invité à **confirmer votre participation** (via mfbeuret@pst14.fr) ou à transmettre votre pouvoir, disponible dans l'espace documentation du site internet (http://www.pst14.fr/documentation/).

Denis TARDIVEAU
Président employeur
du Conseil d'administration

Siège Social - 10 avenue du 43e Régiment d'Artillerie - CS 61052 - 14020 CAEN CEDEX 3
Tél. : 02 31 72 75 00 | Fax : 02 31 72 75 67 | Email : pst@pst14.fr | Site internet : www.pst14.fr
SIRET 780 712 048 00021 | Code APE 8621 Z

PST est certifié AMEXIST 3
pour sa démarche de progrès
en santé au travail.

POUVOIR

A renvoyer si vous ne pouvez être présent à l'Assemblée générale 2021.

Je, soussigné(e), _____

représentant la société _____ code adhérent : _____

sise à l'adresse suivante _____

donne pouvoir à _____ (mandataire)

Le mandataire doit être présent à l'AG. Si aucune personne de votre connaissance ne peut vous représenter, ne rien mentionner.

pour me représenter à l'Assemblée générale de PST qui se tiendra le mardi 22 juin 2021 à 18 heures 30.

Fait à _____, le _____ 2021.

Signature, cachet et mention « bon pour pouvoir »

Ce pouvoir est à renvoyer :

- par email à mfbeuret@pst14.fr
- par courrier au Siège social à l'attention de Marie-France BEURET

Dans le cas où le présent pouvoir serait incomplet ou inexploitable, merci d'indiquer vos coordonnées :

Email : _____@_____

Téléphone : ___ ___ ___ ___ ___